Envoyé en préfecture le 18/11/2026
Reçu en préfecture le 18/11/2026
Publié le
ID : 974-249740101-20261116-2026_182_CC_4-DE

DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 novembre 2026

Nombre de membres en exercice : **64**

Nombre de présents : 48
Nombre de représentés : 11
Nombre d'absents : 5

OBJET

AFFAIRE N°2026_182_CC_4
Convention relative à l'accès aux transports scolaires pour des lycéens en internat au lycée de Vue Belle scolarisés au lycée de Trois-Bassins

Nombre de votants : 59

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
10 novembre 2026

- date d'affichage et de publication de la liste des délibérations au plus tard le
23/11/2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE SEIZE NOVEMBRE à 14 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président**.

Secrétaire de séance : Mme Manon VINCELOT

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Gabriel AUBERT - M. Christophe DAMBREVILLE - M. Cédric BOYER - Mme Audrey CESAR - M. Jean Harry GADO - M. Sébastien GUYON - Mme Karine LEBON - Mme Alice MOREAU CLEMENTE - M. Irchad OMARJEE - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - M. Sergio PERFILLON - M. Guillaume PEROUX - Mme Marina PONGERARD SINGAINY - M. Seeven RANGAMA-PETCHY - M. Edie SOPHIE - Mme Vanessa Judikaelle BALENCOURT - M. Didier FOS - M. Karim JUHOOR - Mme Lucette PALAS - Mme Marie Huguette VIDOT - Mme Manon VINCELOT - M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Olivier HOARAU - Mme Evane Nil AYDOGAR - Mme Mami BAMILI - M. Vincent RIVIERE - Mme Anaëlle DUFESTIN - Mme Aurélie NARAYANIN-RAMAYE - M. Mihidoiri ALI - M. Jean-Paul BURKIC - Mme Isabelle ERUDEL - Mme Gertrude Marie Josée SEYCHELLES HOARAU - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Virginie SALLE - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Yann CRIGHTON - Mme Eglantine VICTORINE - M. Philippe ROBERT - Mme Annick LE TOULLEC - M. Henry HIPPOLYTE - M. Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M. Freddy BOYER - Mme Huguette BELLO - M. Daniel PAUSE - Mr Erick FONTAINE

ETAIENT ABSENT(E)S :

M. Thierry ROBERT - M. Dominique APAYA-GADABAYA - Mme Jacqueline APAYA - M. Jean Yves LANGENIER - M. Tristan FLORIANT

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

M. Cyrille MELCHIOR procuration à Mme Eglantine VICTORINE - Mme Karine AGATHE FILAIN procuration à M. Yann CRIGHTON - M. Kévin DAIN procuration à M. Jean Harry GADO - M. Ludovic LASAONE procuration à M. Sergio PERFILLON - Mme Annie PIGNOLET DUMONT procuration à Mme Audrey CESAR - Mme Nila RADAKICHENIN procuration à Mme Alice MOREAU CLEMENTE - M. Eric RENE procuration à M. Irchad OMARJEE - M. Lionel LEBEAU procuration à Mme Vanessa Judikaelle BALENCOURT - Mme Bibi-Fatima ANLI procuration à Mme Annick LE TOULLEC - M. Salim NANA-IBRAHIM procuration à M. Seeven RANGAMA-PETCHY - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE procuration à Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER

Envoyé en préfecture le 18/11/2026
Reçu en préfecture le 18/11/2026
Publié le
ID : 974-249740101-20261116-2026_182_CC_4-DE

DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 NOVEMBRE 2026

AFFAIRE N°2026_182_CC_4 : CONVENTION RELATIVE À L'ACCÈS AUX TRANSPORTS SCOLAIRES POUR DES LYCÉENS EN INTERNAT AU LYCÉE DE VUE BELLE SCOLARISÉS AU LYCÉE DE TROIS-BASSINS

Le Président de séance expose :

Le lycée de Vue Belle accueille en internat des élèves qui sont scolarisés au lycée de Trois-Bassins. Actuellement, une douzaine de lycéens sont concernés.
Le transport de ces élèves de leur lieu d'hébergement (lycée de Vue Belle) vers leur lieu de scolarisation (lycée de Trois- Bassins) est de la responsabilité du lycée de Trois-Bassins.

Il est proposé de permettre à ces élèves d'emprunter les transports scolaires du Territoire de l'Ouest.

Considérant que l'établissement bénéficie de ressources financières pour le transport de ces élèves, le coût du transport sera pris en charge par le lycée de Trois-Bassins, et non par les familles, à hauteur du coût réel du transport :
850 euros par an et par élève pour un abonnement COOL+ (et non au tarif habituel pour les familles), ou 800 € pour un abonnement COOL.

Une convention est proposée pour renouveler ce dispositif, pour 5 années scolaires pleines, soit jusqu'à juillet 2031.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 29/10/2026.

A reçu un avis favorable en Commission Mobilités du 14/10/2026.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Ouï l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ (PAR 0 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

- AUTORISER l'accès aux transports scolaires aux élèves internes du lycée de Vue Belle scolarisés au lycée de Trois-Bassins ;

- RENOUVELER la création de tarifs spécifiques à hauteur de 800 €/an/élève pour l'abonnement COOL et 850 €/an/élève pour l'abonnement COOL+, pris en charge financièrement par le lycée de Trois-Bassins ;

- VALIDER le projet de convention avec le lycée de Trois-Bassins qui formalise ce dispositif de août 2026 à juillet 2031 ;

Envoyé en préfecture le 18/11/2026
Reçu en préfecture le 18/11/2026
Publié le
ID : 974-249740101-20261116-2026_182_CC_4-DE

- AUTORISER le Président ou son représentant à signer tous les actes et à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président